

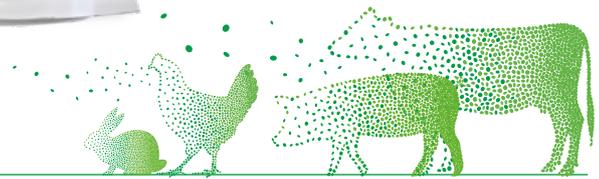
NOUVEAU
DÉSINFECTANT SANS CHLORE

VULKAN® S

Biosecurity solutions⁽¹⁾

- Microgranulés : peu de poussières/sans odeur
- Bactéricide 0,3%, virucide 0,2%, levuricide 0.5% et fongicide 0.8%
- Emballages écologiques : moins de déchets
- Utilisable en agriculture biologique⁽²⁾ et en présence d'animaux

Gardez vos bâtiments exempts de pathogènes



⁽¹⁾ Solutions de biosécurité
⁽²⁾ En application des règlements (UE) 2018/848 et 2021/1165 pour la désinfection en production animale.



PRÉSENTATION

- Désinfectant oxydant non chloré, non corrosif à l'usage
- Microgranulés à dissolution rapide, de 1 à 20% : sécurité et praticité d'utilisation
- Efficacité à large spectre contre les pathogènes vecteurs des maladies d'élevage
- Solution stable 10 jours à 1%
- Utilisable en agriculture biologique⁽²⁾, en production végétale et animale et en présence d'animaux
- 3 en 1 : traitement de surface, en présence d'animaux et dans l'eau de boisson

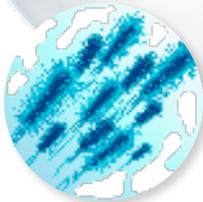
CARACTÉRISTIQUES

Vulkan® S est un microgranulé soluble.

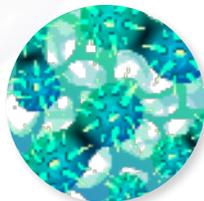
Substance active biocide : pentapotassium bis [peroxymonosulfate] bis [sulfate] : 49,8%. CAS n° 70693-62-8

• Propriétés désinfectantes

Bactéricide, virucide, levuricide et fongicide, **Vulkan® S** présente une efficacité rapide et nécessite de faibles concentrations pour détruire les pathogènes.



Bactéricide à 0,3%



Virucide à 0,2%



Levuricide à 0,5%



Fongicide à 0,8%

Temps de contact (10°C)	Dose	Souches cibles ⁽³⁾	Application
30 minutes	0,2%	Virus nus et enveloppés	Bâtiments
30 minutes	0,3%	Bactéries	Bâtiments
120 minutes	0,8%	Bactéries, levures, fungi et virus	Bâtiments
1 minute	2,0%	Bactéries	Pédiluves
5 minutes	1,0%	Bactéries et virus	Véhicules

⁽³⁾ Testé selon les dernières normes européennes sur *Pseudomonas aeruginosa*, *Enterococcus hirae*, *Staphylococcus aureus*, *Salmonella enterica*, *Proteus vulgaris*, *Candida albicans*, *Aspergillus brasiliensis*, virus ECBO, Parvovirus, Norovirus et virus enveloppés.

• Utilisation en agriculture biologique⁽²⁾

Vulkan® S est utilisable en agriculture biologique.

• Physico-chimie

- pH en solution à 1,0% : 2,2
- pH en solution à 0,3% : 3,0
- pH en solution à 0,1% : 6,4

A 1,0% : dissolution totale, sans mousse, en 10 à 15 minutes à température ambiante.



• Sûreté d'emploi

Vulkan® S aux dilutions usuelles (1,0%) n'est pas classé irritant, ni corrosif.

Vulkan® S n'est pas classé toxique conformément à la procédure standard européenne pour la classification et l'étiquetage des substances chimiques.

Le microgranulé concentré est irritant pour la peau et les muqueuses.

Les emballages 1 kg, 3 kg et 5 kg ne sont pas classés ADR.

Désinfection	Dilution Vulkan® S	Mode d'application
--------------	--------------------	--------------------

Désinfection générale

Surfaces (TP2 - TP3 - TP4)	0,3% , soit 3 g pour 1 L d'eau (bactéricide et virucide)	<ul style="list-style-type: none"> • Appliquer la solution par pulvérisation à raison de 200 à 300 ml/m² sur toutes les surfaces du bâtiment. • Utilisation appropriée pour les bâtiments d'élevage, cabinets vétérinaires, zoos, aquariums, serres et abris...
Véhicules de transport (TP2 - TP3 - TP4)	1,0% , soit 10 g pour 1 L d'eau (bactéricide et virucide)	<ul style="list-style-type: none"> • Laisser agir la solution pendant 5 minutes minimum à 10 °C. • Appliquer à raison de 200 à 300 ml/m² sur les équipements agricoles et véhicules. • Rincer avec de l'eau potable en cas de contact alimentaire.
Nébulisation (TP3)	0,15 g/m³ (bactéricide et levuricide) et 0,3 g/m³ (bactéricide, virucide et levuricide)	<ul style="list-style-type: none"> • Calculer la quantité de Vulkan® S pur à fonction en fonction du volume du bâtiment selon la dose nébulisation du tableau : Ex pour 1000 m³ à traiter – Volume de produit : 1000 m³ X 0,3 g/m³ = 300 g de Vulkan® S – Volume de solution : 3 à 5 ml/m³ soit 1 000 m³ x 4 ml/m³ = 4 L de solution Vulkan® S.
Pédiluve (TP3)	2% soit 20 g pour 1 L d'eau (bactéricide)	<ul style="list-style-type: none"> • Laisser agir la solution pendant 1 minute minimum à 10 °C. • Remplacer la solution après 175 passages de bottes soit environ 1 fois par semaine.
Circuit d'eau (TP4)	1,0% , soit 1 kg pour 100 L d'eau (bactéricide et virucide)	<ul style="list-style-type: none"> • Désinfection des bacs et systèmes de distribution d'eau. • Laisser agir pendant 1 à 4 heures. (Détartrage) • Rincer obligatoirement avec de l'eau potable après désinfection.

En présence d'animaux

Par voie aérienne (TP3)	0,15 g/m³ (bactéricide et levuricide) ou 0,3 g/m³ (virucide) Nébuliser 10 à 20 ml de solution par m ³ quotidiennement jusqu'à 6 jours maxi.	<ul style="list-style-type: none"> • Calculer la quantité de Vulkan® S pur à utiliser en fonction du volume à traiter selon la dose nébulisation du tableau : Ex pour un Bâtiment de 1 000 m² au sol, prévoir un volume à traiter de 1000 m³ (volume occupé par les animaux) – Volume de produit : 1000 m³ X 0,3 g/m³ = 300 g de Vulkan® S – Volume de solution : 15 ml/m³ soit 1 000 m³ x 15 ml/m³ = 15 L de solution Vulkan® S. • Appliquer sous forme de fine brume dans l'espace vide au-dessus des animaux, jusqu'à une hauteur de 2 mètres.
Eau de boisson animale (TP5)	0,1% , (bactéricide et Virucide) soit 1 kg pour 1 000 L d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Pour tous types d'élevages : porcs en post-sevrage, volailles, lapins... • Utilisation en séquentiel lors de périodes critiques au cours du cycle de production : début de lot, transition alimentaire et fin de lot.
Sur la Peau saine (TP3)	0,5% (bactéricide) ou 1,5% (virucide) soit de 5 g à 15 g pour 1 L d'eau	<ul style="list-style-type: none"> • Utiliser une éponge ou un chiffon propre • Appliquer la solution généreusement sur la peau saine en évitant le contact avec les yeux, les oreilles et les voies respiratoires. • Après 5 minutes de contact, bien rincer à l'eau potable.

STOCKAGE

- Se conserve 3 ans dans son emballage d'origine fermé et stocké à l'abri de la chaleur, de la lumière et du gel.
- Ne pas réutiliser l'emballage.

UTILISATION

- Nettoyer les matériels d'application à l'eau.
- Après traitement, rincer obligatoirement à l'eau potable les surfaces en contact avec les denrées alimentaires.
- **Vulkan® S** s'applique avec les équipements de protection standards : combinaison étanche recouvrant l'ensemble du corps, des gants et des lunettes de sécurité.
- Bien refermer l'emballage après chaque utilisation.

RÉGLEMENTAIRE

- Biocide TP2, TP3, TP4 et TP5.
- Les solutions diluées ne sont pas classées dangereuses pour l'environnement selon la réglementation CLP.

PACKAGING

Vulkan® S est disponible en sachets de 1 kg, 3 kg et 10 kg (2x5 kg)



Réservé à un usage professionnel. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.

